

Le Courriel d'information

n°330 – Vendredi 10 mai 2002.

UN PAS EN AVANT

Dans ce numéro

Victoire américaine

Par Soren Ambrose. 50 Years is Enough
Traduction: Jean-Max Boyer. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Ci après un article qui témoigne d'une grande victoire remportée le 2 mai dernier à la Chambre des Représentants. Nous avions travaillé sur cette législation avec plusieurs autres groupes. Elle avait été retardé par les événements du 11 septembre.

La Chambre des Représentants américaine adopte un projet de loi visant à supprimer les droits d'inscriptions dans les écoles pour les pays pauvres

Washington, 2 mai 2002 -- La Chambre des Représentants américaine a adopté un projet de loi, en dépit des réticences de l'administration Bush, demandant à la Banque Asiatique de Développement (BAD), ainsi qu'à d'autres prêteurs, de faire en sorte que les pays pauvres maintiennent l'accès gratuit aux soins et à l'éducation.


attac

Le texte, adopté hier, demande également au Ministère des Finances américain d'inciter les Banques Régionales de Développement à ouvrir leurs conseils d'administration (CA) au public.

" Les réunions de ces institutions de prêts ne sont pas ouvertes au public, pas plus que leurs compte-rendus ne sont rendus public ", déclarait le député républicain Doug Bereuter, promoteur de cette loi. " Il faut mettre davantage l'accent sur la transparence ".

L'administration des finances s'oppose à ce projet de loi, faisant valoir, d'une part, qu'un certain niveau de droits d'accès est nécessaire pour rendre viables les programmes de développement, et, d'autre part, que le Congrès met trop de contraintes sur la manière dont les représentants américains (qui sont supervisés par le Ministère des finances) peuvent négocier au sein des CA des banques.

Cette polémique sur les politiques des prêteurs, qui réunis prêtent plus de 20 milliards de $ par an, met en lumière la manière dont ceux qui les critiquent ont fait converger leur action au sein du Congrès afin de changer des politiques dont l'impact se fait sentir sur les villages ruraux du Malawi ou du Nicaragua.

Les Etats-Unis sont le plus gros actionnaire de la Banque Inter-Américaine de Développement, de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, de la Banque Mondiale, et, conjointement avec le Japon, de la Banque Asiatique de Développement. Les observateurs font remarquer que cette proposition préfigure des évolutions similaires à l'égard de la Banque Mondiale, la plus importante banque de développement.

" Dans notre esprit, il s'agit de poser les jalons pour un texte législatif dans le courant de l'année, visant la Banque Mondiale ", déclarait Joanne Carter, directrice juridique de RESULTS USA , un mouvement de lutte contre la faim dans le monde. Le département des prêts de la Banque Mondiale aux pays les moins avancés aura besoin de solliciter de nouveaux fonds auprès du Congrès cette année. Les programmes pour la santé

La Banque Mondiale, ainsi que d'autres prêteurs, font remarquer qu'ils ont cessé d'inciter les pays pauvres à mettre en place des droits d'inscriptions dans les écoles, droits qui atteignaient souvent 7$ par an. Mais pour les organisations militantes, comme pour le Congrès, ces institutions doivent également agir pour que ces pays ne mettent pas en place ces droits d'accès de leur propre initiative.

Selon un porte-parole du Ministère des Finances, dans certains cas, les droits d'accès sont nécessaires à une amélioration des programmes pour la santé et l'éducation. " Ce n'est pas aberrant de demander de l'argent à des gens qui ont les moyens de payer ", dit Tony Fratto, un porte-parole du Ministère des Finances. " Même dans les pays pauvres, une fraction de la population en a la capacité".

Il existe déjà, par ailleurs, quarante directives du Congrès qui lient les mains du Ministère des Finances américain, leur rendant toute négociation impossible sur certains sujets, ajoute Fratto.

Ces exigences législatives " diminuent notre capacité opérationnelle sur un certain nombre de sujets soumis aux CA ", dit-il. La Maison Blanche a publié un communiqué officiel faisant état de son opposition au projet.

Ce sont les militants de la lutte contre la pauvreté qui, au cours de la dernière décennie, ont fait avancer l'idée de supprimer ce qui est appelé " les droits d'accès ".

Selon un rapport de la Banque Mondiale, c'est en 1987, que celle-ci a commencé à inciter les gouvernements emprunteurs à recouvrer une partie du financement des services publics de santé. Les pays en développement adoptèrent alors cette pratique afin de dégager davantage de recettes.

La Banque cessa sa politique d'incitation des gouvernements à faire payer les élèves, lorsque ses propres recherches mirent en évidence que même des droits de quelques dollars par an se révélaient dissuasifs.

Une étude de la BM montre ainsi qu'en Uganda, où le revenu par tête ne dépasse pas 1$ par jour, le nombre d'élèves fréquentant les écoles doubla dès que les droits d'accès de 8$ par an furent supprimés en 1997.

L'administration tanzanienne se plaignit du fait que ses écoles furent envahies par les élèves, dès qu'elle supprima les droits d'accès, provoquant une pénurie d'enseignants.

Pour Joanne Carter, " Il existe un noyau de services de base, pour lesquels, dans les pays pauvres, nous ne devons pas exiger de paiements ".



Une opinion que ne partage pas le Ministère des Finances américain, pour qui, dans certains pays pauvres, un certain nombre de personnes au moins doit payer pour accéder aux soins et à l'éducation.

Transparence des réunions

En sus de la question des paiements, la législation adoptée par la Chambre des Représentants demande aux Etats-Unis de convaincre les dirigeants des organismes prêteurs d'ouvrir leurs CA au public et de rendre public davantage d'informations. Sur ce dernier point, les préteurs font remarquer qu'ils ont déjà fait des progrès.

Pour Daniel Drosdoff, un porte-parole de l'IDB , " la banque est devenue plus transparente ces dernières années ".

Selon Tony Fratto, le Ministère des Finances souhaite que les prêteurs soient plus transparents et davantage responsabilisés. Mais il a refusé de préciser si les Etats-Unis soutenaient la demande d'ouverture des CA au public.

Mark Drajem

Contact pour cet article: Soren Ambrose. 50 Years is Enough. list@50years.org

Brèves d'OMC

Par Groupe de travail de Marseille sur les traits internationaux.

A- Les ONG critiquent le G8 de subordonner l'environnement aux intérêts des entreprises

Les Ministres de l'Environnement du G8 se sont réunis au Canada pour élaborer un agenda pour le prochain Sommet Mondial sur le Développement Durable. Ils se sont axés principalement sur la manière d'impliquer le secteur privé dans la poursuite du développement durable.

Les ONG environnementales ont critiqué la réunion pour ne pas avoir inclus les changements climatiques et le Protocole de Kyoto dans cet agenda. Elles ont accusé les Ministres de subordonner les problèmes environnementaux du monde aux intérêts des entreprises.

Le Council of Canadians a critiqué les Ministres d'avoir "apporté leur soutien à l'agenda de l'OMC sur le commerce et de l'imposer aux autres pays devant le Sommet Mondial du Développement Durable". Le Ministre canadien, qui présidait la réunion, a expliqué qu'il existait beaucoup d'autres occasions de discuter du Protocole de Kyoto. Il n'a toutefois pas réussi à convaincre les ONG et l'UE que le Canada hésitait à ratifier ce Protocole à la suite des pressions exercées sur son gouvernement par l'Industrie canadienne de l'énergie pour suivre l'exemple des USA et se retirer du Protocole.

B- Groupe de Travail sur les Investissements (18-19 Avril 2002) :

Alors que les pays développés (UE et Japon en particulier) demandaient une totale transparence des règlements nationaux sur les investissements, l'observateur de la CNUCED soutenu par l'Inde, le Brésil, la Malaisie et la Chine a suggéré que cette discipline devrait s'appliquer également aux pays d'origine de ces investissements et aux Transnationales.

Le Japon a rappelé que l'accent sur la définition des investissements devrait être mis sur les IDE (Investissements Directs à l'Etranger) et non sur les flux de capitaux spéculatifs du court terme. Un certain nombre d'autres pays ont repris ce point de vue (Inde, Brésil, Tchéquie, Cuba, Malaisie, Egypte, Chilie et Pologne). L'Inde a rappelé que selon la Déclaration de Doha, les négociations afférentes aux investissements, ne pourraient commencer qu'après un décision consensuelle à prendre à la Ve Conférence Ministérielle de 2003. Elle a aussi ajouté que le Groupe de Travail devait prendre en compte les besoins des PED sans empiéter sur leurs droits à réguler les investissements pour protéger l'inérêt public dans ces pays. Pour la Malaisie, on devrait laisser à chaque gouvernement le soin de donner sa propre définition des investissements.

C- Améliorations et clarifications de l'ORD :

L'Inde a été particulièrement claire qu'elle ne tolérerait en "aucun cas" des modifications procédurales qui donneraient aux ONG le droit de présenter des contributions non sollicitées, estimant que ceci irait à l'encontre de la nature intergouvernementale de l'OMC.

Au sujet de la montée en puissance des mesures de rétorsion, différents Etats ont mis en garde contre le fait qu'insister sur le volet compensatoire par rapport à celui de la rétorsion

permettrait aux pays riches "d'acheter" l'application des règles et contreviendrait à l'ORD pour lequel la soumission aux règles est son premier objectif. D'autres ont averti que les PED pourraient ne pas avaoir la possibilité d'offrir des compensations.

D- Au sujet de la publication des projets secrets de demandes préparés par l'UE dans le cadre de l'AGCS :

La divulgation des demandes confidentielles de la Commission Européenne dans les services a été perçue par les délégations à Genève de façon mitigée : certaines ne s'en étonnant pas, L'UE les ayant prévenus dans des rencontres bilatérales antérieures que ses demandes seraient "ambitieuses"; D'autres affichaient leur contentement de voir les types de demandes envoyées à un large échantillon de partenaires commerciaux ce qui leur donnera des arguments pour rejeter des demandes trop ambitieuse dans certains secteurs alors qu'elles étaient plus modestes à l'égard d'autres pays. Pour eux ces demandes s'adressent d'abord aux pays de l'OCDE et aux PED les plus puissants (Groupe 1). Ils espèrent donc que la prochaine série qui sera adressée aux PED plus faibles et aux PMA sera moins globale. Cette première série a circulé parmi les Etats membres de l'UE en vue de leur contrôle mais avec l'obligation explicite de "s'assurer que ce texte ne soit pas rendu public et ne circule que dans les milieux autorisés".

Parmi les ONG a avoir exprimé leur préoccupation on trouve Oxfam UK, WDM, Attac et FOEI (les Amis de la Terre).

Dave Timms, du WDM (World Development Movement) a déclaré qu'il était" choqué de la façon dont l'UE se prépare à fouler aux pieds ses demandes en faveur du développement durable pour simplement poursuivre les intérêts des transnationales européennes des services" Le Council of Canadians a dit qu'elle donnaient "froid dans le dos" et un proche d'Oxfam UK les a décrites comme "extraordinairement agressives"dans un article paru dans le "Guardian".

Le même journal estime que la Commission demande une totale privatisation des monopoles publics existant dans le monde comme le prix au démantèlement de la PAC".
En réponse aux réactions, le porte parole de la Commission a démenti les "allégations du Guardian. Dans un mail adressé au site de veille sur l'AGCS http://www.gatswatch.org/ECleaknews.html elle a déclaré qu'elle regrettait beaucoup cette divulgation".

Certains pays européens estiment qu'il faut étudier une diffusion précoce des demandes car "les choses auraient été bien plus difficiles si les demandes étaient arrivées le 30 Juin à minuit", date limite des soumissions.

Selon les délégués, les demandes de l'UE devraient être un bon indicateur pour les demandes attendues des USA, qu'ils espèrent "au moins aussi ambitieuses" que les demandes européennes.

E- La prochaine Conférence Ministérielle est prévue pour Septembre-Octobre 2003 :

Suite aux recommandations du Mexique, pays hôte, la Ve Conférence Ministérielle devrait avoir lieu à Acapulco ou à Cancun en Septembre/Octobre 2003. Les USA et l'UE avaient insisté pour qu'elle se tienne mi 2003 mais le Mexique a déclaré qu'il était impossible de retenir cette date en raison des élections locales qui doivent se tenir à ce moment.

F- 6e Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité (7-19/4/2002) :

A cette réunion, les représentants des peuples indigènes ont critiqué l'adoption d'un code volontaire qui leur paraît trop faible et ne fournissant qu'une protection insuffisante aux connaissances et aux richesses naturelles des peuples indigènes. Ils ont également rappelé leur craintes que les gouvernements locaux plus que les peuples indigènes bénéficieraient de l'exploitation commerciale des Connaissances Traditionnelles.

L'ONG, Third World Network a déclaré que le code de conduite n'a pas défini les droits des peuples indigènes, des communautés locales et des paysans et ne s'est pas préoccupé des conflits pouvant survenir avec l'Adpics.

Les Amis de la Terre, tout en soulignant que le code reconnaît la nécessité d'empêcher la bio piraterie, ont critiqué le fait que les Parties n'ont pas trouvé d'accord sur la nécessité de parvenir à des mesures légalement contraignantes.

Greenpeace a déclaré que "tout accord pour arrêter la bio piraterie sera insuffisant si les ressources à partager disparaissaient", faisant allusion à l'incapacité des Parties à prendre des



mesures urgentes pour la protection des forêts anciennes.

15 Principes ont été adoptés sur la manière de développer des stratégies pour minimiser l'extension et l'impact des espèces étrangères invasives (dont contrôles aux frontières, quarantaine, échange d'informations) . L'Australie a annoncé qu'elle ne les soutiendrait pas, estimant que l'ambiguïté des textes au sujet du principe de précaution (Principe 1) et de l'introduction intentionnelle (Principe 10) pourrait entrer en conflit avec les obligations inscrites dans les accords commerciaux; L'Accord sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires (MSP) reconnaît le droit des Membres de l'OMC à prendre les mesures de sauvegarde nécessaires à la protection de la vie ou de la santé humaine, animale ou végétale. Mais les obligent à entreprendre une évaluation des risques dans un délai raisonnable (généralement inférieur à 15 mois)

G- Commerce, Dette et Finances :

Au cours de la première réunion de travail de l'OMC sur ce thème, certains pays développés, emmenés par les USA, estiment que le commerce ne peut résoudre les problèmes d'endettement alors que certains PED, dont l'Inde, tiennent la position inverse.

H- Rapport de l'OMC sur les Mesures Anti-Dumping prises au 2e semestre 2001. :

Pendant cette période, 19 pays ont été à l'origine de 186 enquêtes anti-dumping contre les exportations de 55 Etats.

121 ont été demandées par les PED, 65 par les pays développés.

Les exportations des PED ont été l'objet de 135 enquêtes, (la Chine avec 25 enquêtes venant en tête de liste) celles des pays développés de 51.
Les principaux secteurs concernés sont les métaux de base comme l'acier,(60 cas) les produits chimiques (41) et les plastiques (34). Des 35 enquêtes initiées par les USA, 33 étaient en rapport avec les métaux de base.

Au niveau des résultats obtenus faisant suite à ces enquêtes, 8 pays ont imposés 79 mesures contre les exportations de 33 pays (les USA et l'Inde en imposant respectivement 21 et 22). Les PED en ont imposé 33 et les pays développés 46 soit proportionnellement à leur représentation 0.33 par PED et 1.04 par pays développé.

Pour plus d'informations, consulter le document G/ADP/N/85 sur le site de l'OMC : http://docsonline.wto.org

I- Symposium OMC-ONG (29/4-1/5/2002)

700 représentants des milieux gouvernementaux, des parlements, de la société civile, du monde universitaire et des médias ont participé à ce symposium organisé par le Secrétariat de l'OMC sur le thème : "L'Agenda du Développement à Doha et après Doha"

Sur les 16 sessions, 5 se sont penchées sur les sujets en relation avec les nouvelles négociations inscrites dans la Déclaration Ministérielle de Doha. (accès au marché, environnement, développement, investissements et concurrence)

Fait nouveau par rapport aux précédentes rencontres du même type organisées par l'OMC, les ONG ont eu droit à un espace spécifique pour organiser leurs propres rencontres qui ont porté sur les sujets choisies par elles portant sur le dumping, les services, le développement et la vision des PED sur le commerce et l'environnement.

Ce 2e symposium (après celui de Juillet dernier) avait pour but d' "améliorer la discussion avec le public" et de "promouvoir une meilleure compréhension publique de l'OMC", conformément à l'Art.10 de la Déclaration de Doha.

Le financement de cette rencontre repose sur divers fonds de l'OMC tels que ceux dédiés à l'édification des compétences ou le Fonds Global pour l'assistance technique qui vient d'être installé. Le souhait de M.Moore est qu'un tel événements se reproduise tous les ans financé sur le budget général de l'OMC

1 - Les nouveaux sujets dits de Singapour :

Alors que Moore, dans sa présentation, décrivait l'investissement, la concurrence, la transparence dans les marchés publics et la facilitation du commerce (désignés comme les "sujets de Singapour"), Oxfam Int a déclaré que ces négociations " tenues sous les auspices de l'OMC n'apporteraient aucun avantage majeur aux pays pauvres". L'ex-Pdt du Mexique, E.Zedillo, s'est inquiété de ce qu'à lier discussion sur le développement et négociations sur les investissements et la concurrence on ne fasse imploser le Round de Doha.

La Chine a mis en garde pour "ne pas introduire trop de sujets dans les nouvelles négociations" par rapport à la limite de temps très court (fin 2004). L'Institut International pour le Développement Durable, de son coté, a averti que surcharger l'OMC nuirait à son efficacité du point de vue organisationnel. Pour le Président du Groupe de Travail "Commerce et Concurrence" de l'OMC, un accord sur la concurrence permettrait aux gouvernements de résister aux pressions protectionnistes et corporatistes des lobbies locaux et d'établir un environnement législatif plus respectueux des investissements.

2 – Développement par l'ouverture des marchés ou par le protectionnisme ? :

Le sujet a porté essentiellement sur les tarifs douaniers. Kodak a demandé leur élimination totale d'ici 2020 pour tous les pays. Le Pr J.Bhagwati de l'U. de Colombia, a toutefois insisté sur l'importance d'établir des capacités de production et d'augmenter la "pénétration des marchés du Nord". Noorena Hertz de l'U.de Cambridge, a mis en doute le principe que libéralisation commerciale et croissance économique devaient conduire nécessairement à la réduction de la pauvreté, car un nombre significatif de PED ont été capable d'atteindre avec succès des niveaux élevés de croissance économique par une protection de leur marché et en régulant le commerce.

On parla aussi beaucoup de transparence et corruption, jugées par de nombreux participants comme les facteurs essentiels sur lesquels butent les efforts de développement international. Aucune mention, toutefois, n'a été faite du traitement spécial et différentiel, ni de l'application des règles tels que prévus à Doha, pas plus que les divers aspects du développement dans le nouveau programme traitant du commerce et dette, de la finance, des transferts de technologie, PMA, petites économies…Même l'assistance technique et l'élaboration des capacités de production n'ont que très peu retenu l'attention.

3 – Commerce, mondialisation et environnement

Un débat animé eut lieu notamment entre FoEI (les Amis de la Terre) et B.Lomborg de l'U. d'Aarhus. FoE et d'autre participants mettant en doute le point de vue de Lomborg que la croissance économique ne présentait aucun effet nuisible à la qualité globale de l'environnement. Ona toutefois peu discuté du nouveau mandat de négociation de l'OMC sur commerce et environnement. Ce sujet a reçu plus de développement à la session organisée par Le Centre International pour le Commerce et le Développement Durable où on a présenté les éléments de l'agenda sur l'environnement qui a émergé à Doha du point de vue d'un PED. Pour beaucoup les PED devraient plutôt poursuivre une politique active plutôt que défensive. Le besoin d'une poursuite de l'élaboration de compétences dans ce domaine, au niveau régional en particulier, a été souligné

4 – Libéralisation des services contre dérégulation :

Organisé par des ONG, cette session a montré de possibles déficiences de l'AGCS. La nécessité de limiter à la fois son champ et son intensité, de mener une évaluation quantitative et qualitative de son impact sur les PED, d'aider les PED dans le développement de leur capacité de négociation et de surmonter les déficits démocratiques et de transparence dans les négociations ont été parmi les points principaux en discussion. Un certain nombre d'ONG ont fait valoir que l'AGCS minerait le droit des pays à légiférer, spécialement en matière de services publics. Un représentant de l'OMC s 'est élevé contre cette opinion déclarant que les engagements en cours sur les services représenteraient moins qu'un statu quo au niveau actuel de libéralisation.

Pour plus d'information sur le programme complet et ses participants voir : http://www.wto.org/english/tratop_e/edda_e/symp_devagenda_prog_02e.htm

Contact pour cet article. Groupe de travail moc.marseille@attac.org

Le langage de la déstabilisation

De Marcos Roitman Rosenmann. Sociologue et Professeur de l'Université Complutense de Madrid. Centre de Collaborations Solidaires
Traduction : Odile Bouchet. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

C'est l'existence d'une pratique démocratique au Venezuela qui a fait échouer le coup d'État militaire. Cette affirmation se fonde sur l'analyse suivante. Les citoyens lambda, les sans visage, ont rempli les rues disposés à défendre leur gouvernement et sa politique. C'est la démonstration d'un haut niveau de politisation qui surgit après des années d'apathie et d'indifférence provoquées par l'action



gouvernementale corrompue d'Action Démocratique (AD) et du parti démocrate-chrétien (COPEI) pendant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix du XX° siècle. Cette situation s'est conclue par la prison pour Carlos Andrés Pérez tout comme pour les hauts fonctionnaires de l'administration .

Aujourd'hui le Venezuela est une société où une partie importante de la population est engagée dans le projet d'État-nation dessiné dans la nouvelle constitution politique approuvée par le référendum et promulguée en 2000. Cette singularité permet de comprendre en partie la défaite des putschistes dans leur essai d'ignorer la Grande Charte en imposant un gouvernement de fait. Il est difficile de comprendre la présence de plus de deux cent mille personnes, rien qu'à Caracas, encerclant le Palais de Miraflores, demandant la restitution du gouvernement légitime et de son président constitutionnel sans alléguer un engagement démocratique à l'intérieur de cette action.

Dans des situations extrêmes, on joue sa vie. Un coup d'État militaire implique la mort, la répression, la torture, l'assassinat, en plus de la perte des libertés démocratiques de base. Dans ces circonstances, de façon responsable et non téméraire, dans l'anonymat, des hommes et des femmes, des civils et des militaires brisent les barrières de la peur en s'opposant à la rupture de l'ordre constitutionnel et démocratique voté par 88% des vénézuéliens. Au-delà de la position des forces armées loyales à la constitution, dont l'action est elle aussi essentielle, nous ne devons pas oublier cette leçon d'engagement politique et humain d'une partie significative de sa société civile en faveur de sa démocratie. Il faut en faire une lecture positive. Les réformes politiques, la lutte contre le néo-libéralisme et l'opposition aux grandes puissances hégémoniques peuvent exister si une société souveraine exerce son droit à l'autodétermination en soutenant son gouvernement et ses réformes. Une autre réalité est possible.
Cependant, les analyses politiques préalables réalisées depuis l'opposition par les théoriciens de la gouvernance, les démocraties de faible intensité et les alliés internationaux ont construit un cadre de la réalité politique sociale et économique du Venezuela tendant à créer une atmosphère propice à l'involution politique. Elles ont lutté pour implanter le langage de déstabilisation. C'est ainsi que le triomphe électoral du candidat Hugo Chávez a été présenté à l'opinion publique internationale comme un danger pour les institutions politiques au Venezuela et en Amérique Latine. On comprenait que son élection ne ferait pas avancer le processus politique issu du pacte de 1958. Le peuple souverain avait commis une erreur en l'élisant. Par conséquent il était nécessaire de créer une stratégie pour inverser cette incommode circonstance. Il faudrait parvenir à ce que le pays retourne au point antérieur à la défaite électorale des partis traditionnels COPEI et AD. Mais comment s'y prendre puisque le président élu avait gagné légitimement les élections ?

Dans ce cas comme dans d'autres semblables, on a recours à des stratégies de disqualification et de déstabilisation. L'histoire de l'Amérique Latine est pleine de complots tramés en coulisses par des spécialistes en conspirations et putschs. Les exemples abondent. Peu de pays échappent à cette pratique développée par les bourgeoisies et les groupes transnationaux de pouvoir économique et politique qui " gouvernent " le monde pourvus d' un degré élevé d'impunité.

Dans l'objectif d'en finir avec le nouveau président, a commencé la construction d'un prototype de personnalité, de caractère et d'idéologie politique qui permette d'interpréter la vie et l'œuvre d'Hugo Chávez Frías. C'est ainsi qu'est bâtie la vision d'un nouveau président, adaptée aux fins de créer une aversion généralisée dans la communauté politique internationale. On le ridiculise physiquement en montrant que le Venezuela ne mérite pas un gouvernant de petite stature, d'autant moins qu'il a à son passif un projet politique absurde et fou, contraire à la globalisation et étranger à la dynamique des évènements internationaux. En qualifiant son caractère et sa conduite de messianiques, d'illuminés, d'égotistes, d'autoritaires, de despotiques, ou d'irrévérencieux on parvient à une disqualification totale. La conclusion est claire : Hugo Chávez n'est pas capable de l'exercice du pouvoir politique. Et de dénoncer ainsi une façon de gouverner populiste, bonapartiste, totalitaire, despotique, personnaliste, et caetera. Qui donc défendrait ou soutiendrait semblable somme de bévues chez une seule personne.

Ni projet démocratique, ni changement constitutionnel. Il faut prendre des distances. Ceux qui tenteront d'expliquer le changement politique et le projet bolivarien seront victimes du même processus de disqualification. Isolement tactique qui donne des résultats. Hugo Chávez est séparé de l'histoire politique et sociale du Venezuela. Il est présenté comme une

erreur de la providence alors qu'il faut récupérer la raison politique. C'est un fou, un pitre, un bouffon. N'importe laquelle de ces épithètes l'identifie et remplit la fonction requise : disqualifier la personnalité d'Hugo Chávez. Qu'arriverait-il s'il en était de même pour Felipe González, Berlusconi, Aznar, Bush, ou d'autres présidents et ex-présidents d'Europe occidentale,si leurs personnalités et leurs actions politiques étaient caricaturées ?

La logique établie, on s'en prend à présent à l'action du gouvernement. Il est démontré que ses actes sont le fait d'une déraison ancrée dans des principes périmés dont le résultat ne saurait être que la faillite, le discrédit et la perte de confiance de la communauté internationale dans le pays. On provoque un sentiment d'infériorité issu de la honte d'être vénézuélien et d'avoir pareil président. Blagues de mauvais goût et sourires complices. L'image concoctée prend forme et tous tombent d'accord sur le type auquel appartient Hugo Chávez : un dictateur. Et bien sûr, en ce temps de démocratie globalisée un dictateur peut être destitué dans un acte de reconstruction démocratique. Nous tenons tous les éléments. Il ne manque qu'à créer l'environnement adéquat pour justifier en temps et heure l'action séditieuse. Le putsch est montré comme le produit d'une exaspération dans le partage de l'espace vital, motivée par le caractère arbitraire des décisions d'un Président " illuminé " détaché de la réalité, dans laquelle toute la société se soulève contre lui. On est au point de non-retour. La chute du dictateur est nécessaire et réclamée par " ce qu'il y a de plus noble " dans la société vénézuélienne. La légitimité du soulèvement est garantie. Il y a plus, les gouvernants s'empressent de donner leur approbation. Toledo au Pérou, Ricardo Lagos au Chili, Aznar en Espagne, pour n'en citer que trois. Mais ils comptaient sans une éventualité : la réponse sociale et populaire qui a évité que les bandits ne séquestrent la démocratie.

Après cet échec, on essaie à présent de montrer la défaite comme une victoire. Le contrôle du discours et des médias joueront de nouveau un grand rôle dans ce processus. On allègue que c'était une réprimande. On tente de parvenir ainsi à l'amnistie des putschistes. Si le gouvernement n'empêchait pas l'action de la justice, le désir de revanche serait démontré et la déstabilisation justifiée encore une fois. Maintenant plus que jamais il est nécessaire d'appliquer la loi en jugeant les putschistes. La politique discrétionnaire ne doit être appliquée qu'après. Mais il ne peut pas y avoir d'impunité. Mettre en pratique des mesures de grâce n'empêche pas l'application des lois. Les séditieux doivent comparaître devant les tribunaux, cela donnera un contenu démocratique profond à la République Bolivarienne du Venezuela.

Marcos Roitman Rosenmann.
Première publication Correo Informativo.
Contact pour cet article. Rédaction Correo Informativo informativo@attac.org

De l'Argentine au Japon

Par Michel Lasserre

La brusque aggravation de la crise financière argentine n'aura surpris que ceux qui ne voulaient pas voir la réalité en face ; les mécanismes financiers fondés sur la pratique du crédit et des intérêts croissants, et aggravés par la dollarisation du peso, avaient depuis un bon moment abouti à une spirale d'endettement qui ne pouvait que se conclure par une rupture. La dette extérieure dépassait les 50% du PIB, et la situation ne devenait plus tenable face au besoin toujours croissant en crédits aux taux de plus en plus élevés. L'histoire nous aura montré une fois de plus que toute bulle d'ordre financier, quelle soit boursière ou d'endettement, a forcément une limite que sa croissance ne peut qu'à un certain moment atteindre, et que les économistes "de la croissance et du court terme" ne s'en rendent souvent compte que quand elle est dépassée. Si la situation de faillite de l'Argentine est un événement catastrophique pour le peuple argentin, ses conséquences internationales sont encore difficilement évaluables. La crise ne concerne néanmoins qu'une petite nation économique au PIB relativement faible, et le système financier global devrait pouvoir trouver, grâce à toujours plus de crédit, le moyen de s'éviter des ennuis trop sérieux.

Bien sûr, les bulles d'endettement ne sont pas spécifiques aux pays les moins fortunés et développés ; si dans le cas des pays riches ce ne sont pas comme en Argentine des bulles d'endettement extérieur, ce type de phénomène financier peut néanmoins aussi aboutir à des ruptures aux conséquences catastrophiques. Au Japon, l'endettement public a atteint un taux supérieur à 140% du PIB du pays , et équivalent à près de 18% du PIB mondial, la dette publique à long terme y représente plus de 15 fois les revenus de l'État .

Le Japon est en crise depuis le début des années 90, le Nikkei (indice boursier japonais) était alors près de 40 000 points, et le dégonflement de la bulle boursière l'a amené autour de 10 000 points. Pourtant le Japon est riche et l'épargne y est florissante puisqu'elle représente un tiers de l'épargne mondiale, le problème est justement qu'elle s'y épanouit beaucoup trop. Les ménages dépensent de moins en moins et la consommation y est en recul depuis neuf ans, le chômage dépasse le taux historique de 5 %, le pays subit actuellement sa troisième récession économique en dix ans, la pire selon le FMI. Le nombre de faillites d'entreprises atteint des niveaux exceptionnels et les plus grosses le font en laissant des passifs records , beaucoup d'autres sont très lourdement endettées et n'évitent la faillite que grâce à des aides croissantes de l'État et des banques, les délocalisations vers la Chine s'intensifient, les exportations sont en baisse depuis un an. Du point de vue monétaire et financier, en sus de la colossale dette de l'Etat, la déflation tant redoutée s'est installée depuis trois ans, les banques privées accumulent les "mauvaises créances" , et la majeure partie d'entre elles seraient en faillite sans les énormes facilités que leur fait la Banque centrale (BoJ).

Pourtant le Japon n'est pas une victime du FMI, ni de la spéculation internationale, et cette crise n'est nullement l'effet de politiques libérales. Bien au contraire, au grand dam des libéraux le capitalisme y est fortement régulé et les méthodes keynésiennes y sont à l'honneur. Pour faciliter au mieux le crédit permettant de relancer l'économie, les taux d'intérêts sont descendus au plus près possible de 0 % ; c'est peine perdue, les banques engrangent les liquidités des ménages mais ne trouvent pas d'emprunteurs même à des taux aussi bas. En attendant elles accumulent les JGBs ("titres du trésor" Japonais) et financent ainsi une grande partie de la dette publique. La dizaine de plans de relances qui se sont succédés, et qui sont à l'origine de cette bulle d'endettement public, ont certes permis des "grands travaux" très importants mais sans pour autant aboutir à la moindre relance durable. Le pays est aujourd'hui saturé de béton et les citoyens contestent les quelques derniers barrages encore possibles. Au risque de tomber de Charybde en Scylla, cet échec du modèle keynésien fait aujourd'hui place à une politique plus libérale, comme cela s'est déjà produit depuis une bonne vingtaine d'années dans les pays occidentaux.

Pour en revenir à notre colossale bulle d'endettement de l'État japonais : face à une telle situation, il ne sert à rien de se voiler la face et de penser que des mesures monétaires ou budgétaires réalistes peuvent solutionner un tel processus financier. Les dirigeants n'ont guère d'autre solution que de continuer à tenter de faire circuler la monnaie en accroissant le crédit, mais comme les entreprises et les ménages n'en sont pas demandeurs : il ne reste plus que l'État pour s'endetter jusqu'à l'extrême. Les mesures de relances monétaires et budgétaires semblent pour l'instant avoir abouti à une "trappe à liquidité", dont aucun théoricien économique n'a jamais trouvé de solution réaliste pour s'en extraire. Tant que les marchés financiers ont suffisamment confiance et qu'ils continuent d'acheter les JBGs, un semblant d'équilibre peut se maintenir (on observera quand même que l'État a déjà des difficultés à placer tous ses titres, et que certains jours il n'y arrive même pas) ; mais si face à cet endettement croissant de l'État, les prêteurs commencent à s'inquiéter et voient de moins en moins d'intérêt à augmenter leurs risques en continuant de faire croître la bulle, la situation ne pourra alors que devenir gravement inquiétante. Elle montrerait alors une certaine similitude avec ce qui s'est passé en Argentine, où face à une spirale d'endettement les marchands d'argent ont refusé de prendre plus de risques. Or l'État japonais a besoin de cet argent, qu'il utilise pour essayer de maintenir tant bien que mal à flot le navire économique et financier ; hors cette manne, la récession ne pourrait alors que fortement s'amplifier ainsi que l'instabilité et le risque systémique global. Les faillites d'entreprises s'accroîtraient alors de plus belle, ainsi que les mauvaises créances bancaires, le chômage, la baisse de la consommation, les déséquilibres bancaires et financiers, bref tout ce qui caractérise une spirale de crise majeure aboutissant à un ébranlement croissant du système financier et économique japonais.

Vu le poids et le rôle du Japon dans l'économie et les finances mondialisées, on ne voit pas bien par quel miracle une telle crise ne pourrait pas avoir des conséquences importantes sur le système financier et économique planétaire dans son ensemble.

Michel Lasserre
Contact pour cet article. Michel Lasserre mic.lasserre@free.fr

Retraites : en finir avec la confusion (complément d'information)

Par Jean Marie Harribey



Je reçois déjà un grand nombre de courriers chaleureux sur le texte des retraites mais me demandant des précisions. On n'est jamais assez prudent et je m'aperçois qu'à vouloir faire court on manque de clarté. Donc on me demande des précisions sur le point 2, demandes qui sont légitimes car j'ai été elliptique. En voici une version qui l'est moins.

2. Sous peine d'erreur de raisonnement, il convient de comparer l'augmentation du nombre d'inactifs (jeunes et vieux) par rapport aux actifs avec l'évolution de la productivité du travail lorsque la population totale varie peu et que seule sa structure par âges change. Or cette augmentation du rapport inactifs/actifs sera, selon les prévisions officielles, de 25% en 40 ans, c'est-à-dire de 0,56% par an en moyenne. L'augmentation du nombre de retraités par rapport aux actifs sera, quant à elle, de 75% en 40 ans, c'est-à-dire de 1,41% par an. Jamais la productivité n'a cru moins vite que 1,41% et a fortiori que 0,56% par an. Nous ne souffrirons donc pas d'une insuffisance de richesses. Même le rapport Charpin (p. 144) l'a reconnu.

Amicalement. Et vive l'information économique...

Contact pour cet article. Secrétariat du Conseil scientifique cs@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/indexfr puis de choisir « ATTAC dans le Monde » « Rendez-vous avec ATTAC » pour en obtenir les détails.

-- Vendredi 10
AUSTRIA : Wien
DEUTSCHLAND : Frankfurt

-- Samedi 11
DEUTSCHLAND : Frankfurt

-- Dimanche 12
AUSTRIA: Saumarktklub
DEUTSCHLAND : Frankfurt

-- Lundi 13
BRITAIN: London
DANMARK: Vanlose
FRANCE: Clisson – Ganges - Thonon
NORGE : Oslo

-- Mardi 14
BELGIQUE BELGIE: Liege
DANMARK: Aalborg - Beboerhus
FRANCE: Foix – Nantes – Uzes – Paris 14 – Angers – Caen – Faucigny – Strasbourg - Moissac

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.